

AMENAGEMENT D'UN PROGRAMME IMMOBILIER A TRETS

EVALUATION SIMPLIFIEE DES INCIDENCES DU
PROJET SUR LES SITES NATURA 2000

Février 2026



MORANCY
CONSEIL
environnement

**FORMULAIRE D'EVALUATION SIMPLIFIEE DES INCIDENCES D'UN PROJET
SUR LES SITES NATURA2000 A L'ATTENTION DES MAITRES D'OUVRAGE**



INTITULE DU PROJET :

**AMENAGEMENT D'UN PROGRAMME IMMOBILIER de 156 LOGEMENTS
SUR LA COMMUNE DE TRETS (13)**

Coordonnées du porteur de projet :

Co-Maîtres d'ouvrage : **COGEDIM PROVENCE ET BOUYGUES IMMOBILIER**

Nom et prénom de la personne référente : **Quentin DENOYER**

Commune et département : **13594 AIX EN PROVENCE CEDEX 3**

Adresse : **1165 rue JRGG de la Lauzière – Bâtiment B**

Téléphone : 04 42 16 62 50

Email : qdenoyer@cogedim.com

1. DESCRIPTION DU PROJET

Nature du projet

Type d'aménagement ou de manifestation envisagé (exemples : constructions, manifestation sportive, défrichements, etc.) :

Le projet prévoit la construction d'un ensemble immobilier de 156 logements sur le secteur de l'Ermitage à Trets, à angle de l'avenue Saint Aloï et du chemin de Saint Jean comprenant :

- La construction de sept bâtiments de 16 à 25 logements collectifs en R+1 et R+2, avec leurs locaux vélos,
- La construction de 17 villas,
- Les voiries d'accès en enrobés pour la viabilisation du programme,
- L'aménagement de places de stationnement pour les habitants et les visiteurs,
- L'aménagement d'espaces verts communs.

Localisation du projet :

Département des Bouches du Rhône

Commune de Trets

Étendue du projet

Les incidences d'un projet sur les habitats naturels et les espèces peuvent être plus ou moins étendues. Il faut tenir compte de :

1. la zone d'implantation du projet

Définir les emprises au sol temporaires et permanentes de l'implantation du projet en précisant les surfaces et/ou la longueur :

L'emprise au sol permanente imperméabilisée de l'ensemble immobilier et de ces aménagements annexes sera de 12 800 m² répartie comme suit :

- Surface bâtiments : 5 874,53m²
- Surface voirie : 2 852,62m²
- Surface cheminements piétons : 2 142,80 m²
- Surface stationnement : 1 930,76 m²

Le projet prévoit 14 007 m² d'espaces verts et la mise en œuvre d'un bassin de rétention à ciel ouvert d'un volume total de 503m³.

Pour les manifestations, préciser en plus le nombre de personnes attendues (participants et spectateurs) :

Sans objet

2. les travaux connexes

Définir les aménagements connexes (exemples : voiries et réseaux, parking, zone de stockage, débroussaillage etc.) :

Tous les aménagements sont prévus dans le programme présenté.

3. la zone d'influence plus large

Pour définir la zone sur laquelle le projet peut avoir une influence plus large, préciser s'il y a :

☒ rejets en milieu aquatique (**eaux de ruissellement pluvial en phase exploitation, surverse des zones de rétention**)

☐ pollutions

☒ poussières **lors de la phase travaux uniquement et lors des terrassements plus particulièrement**

☒ bruits **lors de la phase travaux uniquement**

☒ éclairages nocturnes, **au sein d'une zone urbaine du programme immobilier**

☒ déchets

☐ piétinements

☐ autres :

Commentaires :

Les principales nuisances auront lieu durant de la phase chantier (poussières, bruits...).

En phase exploitation, le projet générera des trafics supplémentaires en entrée et sortie depuis le chemin de Saint-Jean à l'ouest du projet, débouchant sur l'avenue de Saint Aloï au sud. Ce projet sera à l'origine d'une augmentation locale de l'éclairage nocturne (éclairage des espaces communs (voiries)).

Fournir une carte de la zone d'influence



ZONE D'INFLUENCE



0 25 50 m



Zone d'étude
Zone d'influence

Fond de plan : Google satellite

Durée prévisible et période envisagée du projet

Durée prévisible du chantier : 22 MOIS

- Date de début : **4^{ième} trimestre 2027**

- Date de fin : **4^{ième} trimestre 2029**

- Préciser si les activités sont :

☒ diurnes

☐ nocturnes

☒ ponctuelles : **pour ce qui concerne la phase chantier**

☐ régulières (préciser la fréquence)

Commentaires :

Budget

Préciser le coût prévisionnel global du projet : **17 100 000 € HT**

Nom et numéro du ou des sites directive Habitats et Oiseaux concernés

Pour trouver le ou les sites concernés par le projet, consulter le site de la DREAL.

- **Zone Spéciale de Conservation (directive Habitats) FR9301606 «Massif de la Sainte-Baume» à 6,3 km au sud,**
- **Zone Spéciale de Conservation (directive Habitats) FR9301605 «Montagne Sainte Victoire» à 8,2 km au nord,**
- **Zone de Protection Spéciale (directive Oiseaux) FR9310067 «Montagne Sainte Victoire» à 8,2 km au nord,**
- **Zone de Protection Spéciale (directive Oiseaux) FR9312026 «Sainte-Baume occidentale» à 8,3 km au sud,**

Au vu des distances entre les sites Natura 2000 et la zone de projet, **l'évaluation portera sur la seule Zone Spéciale de Conservation (directive Habitats) FR9301606 «Massif de la Sainte-Baume»**

S'il y a une incidence potentielle à distance, préciser la distance entre le projet et le site Natura 2000 concerné

Cartographie

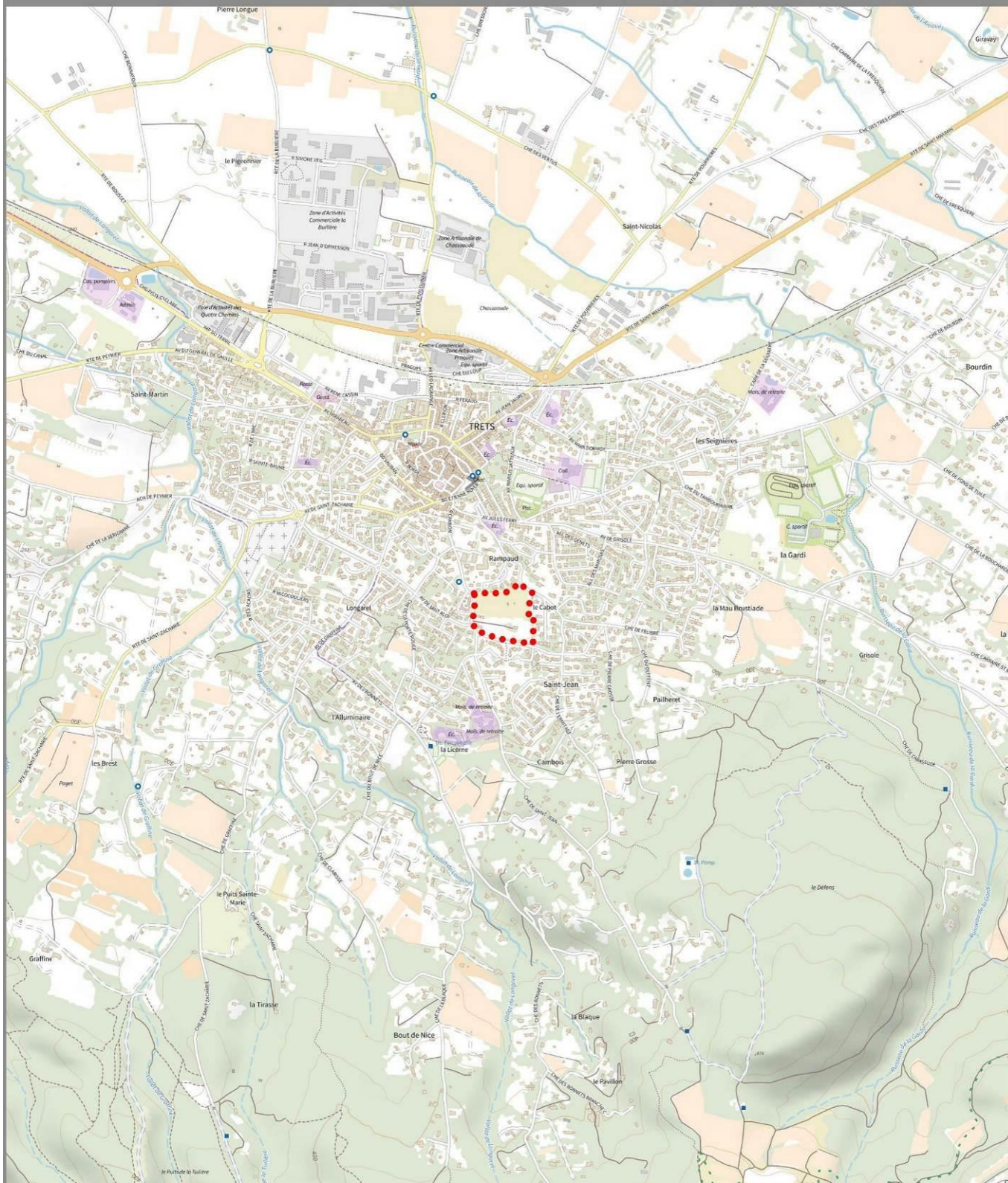
Pièces à joindre :

- *Plan de situation du projet sur fond IGN au 1/25 000*
- *Plan de masse, plan cadastral*
- *Carte du ou des sites Natura 2000 concerné(s) sur laquelle est reportée la localisation du projet*
- *Tracé du parcours sur une carte lisible au 1/25 000 pour les manifestations sportives,*

Localiser le cas échéant, les emprises temporaires et définitives, le chantier et les accès.



SITUATION



 Zone d'étude

0 250 500 m

Fond de plan : IGN V2



VUE AERIEENNE



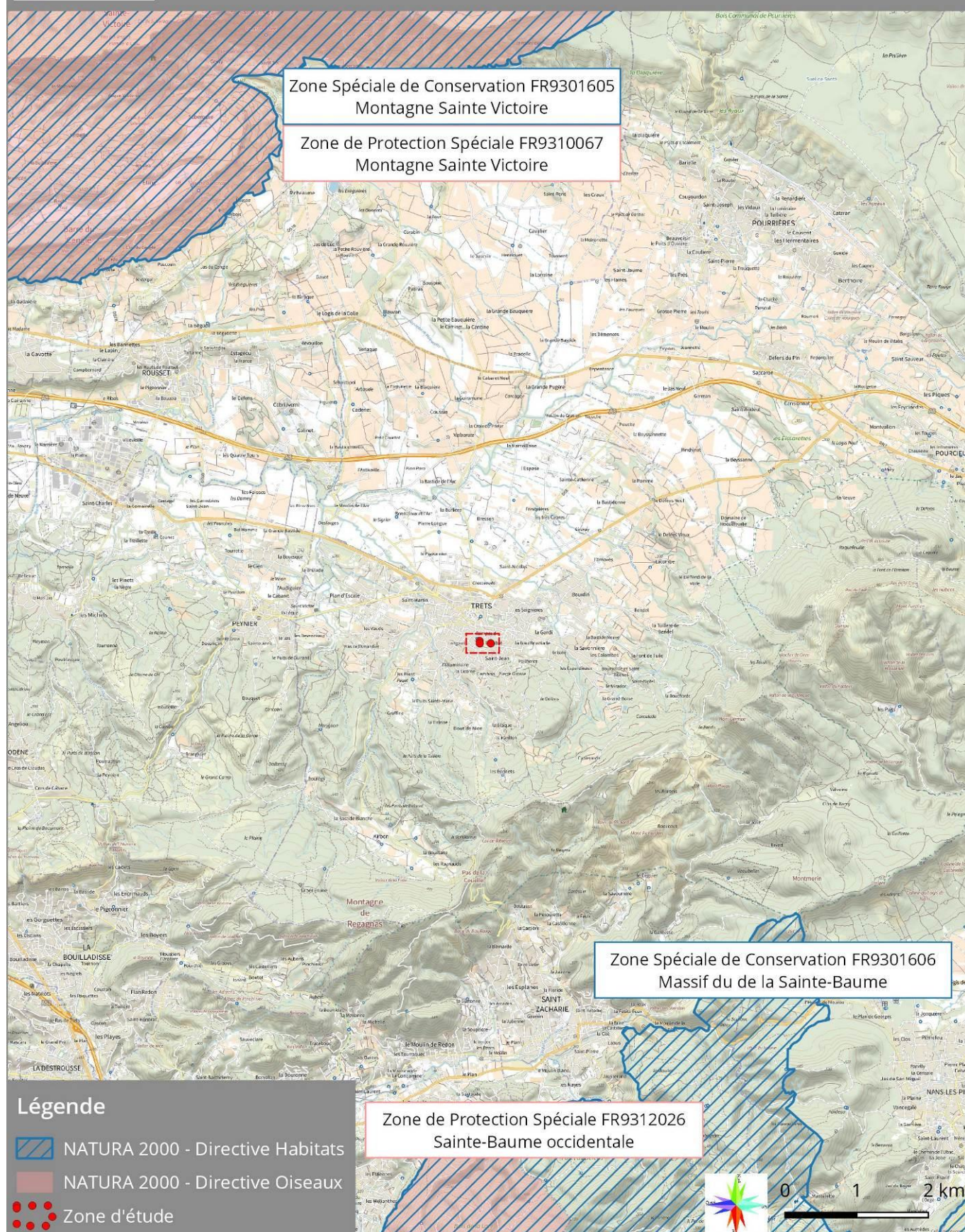
 Zone d'étude

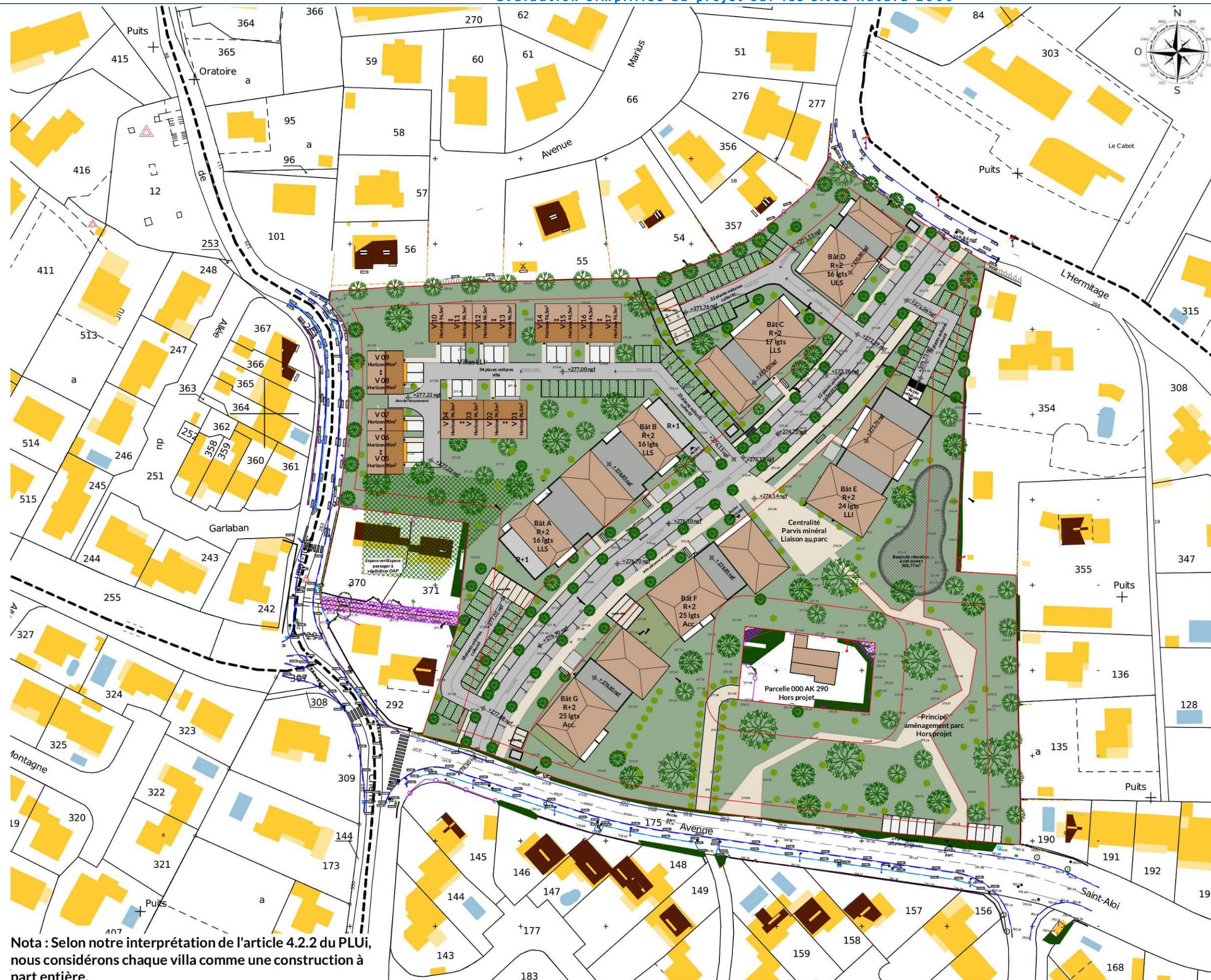
0 25 50 m

Fond de plan : Google satellite



ZONES NATURA 2000





Nota : Selon notre interprétation de l'article 4.2.2 du PLUi, nous considérons chaque villa comme une construction à part entière.

Permis de Construire	
ADRESSE DU PROJET Quartier de l'Ermitage 13 530 Trets	
INFORMATIONS Parcelle : 000 AK 17/372/285/291/292 Surface cadastrale : 27 332 m2	
MAITRE D'OUVRAGE COPROMOTION BOUYGUES IMMOBILIER / COGEDIM	
PHASE PC	PC 02
Plan de Masse	
ECHELLE: 1:1000	DATE 18/02/2026
MAITRISE D'OEUVRE	
MAITRE D'OEUVRE A.I. DESIGN Gianfranco Porcella Architecte 420, chemin des Mattes, Athéna I - 13600 La Ciotat tel: +33 (0)4 42 01 02 62 fax: +33 (0)4 42 83 16 63 email: secretariat@aidesign.fr	
BIMMO conseil URBANISTE	

2. ÉTAT DES LIEUX ECOLOGIQUE

L'état des lieux écologique sert de base pour la définition des incidences du projet sur le patrimoine naturel.

Il doit permettre d'établir la présence des habitats et des espèces d'intérêt communautaire. Les éléments concernant la localisation spatiale et les données quantitatives seront utiles pour l'analyse des incidences.

MILIEUX NATURELS ET ESPECES :

Renseigner les tableaux ci-dessous, et joindre éventuellement une cartographie de localisation des milieux et espèces.

Afin de faciliter l'instruction du dossier, il est fortement recommandé de fournir des photos du site (de préférence sous format numérique).

TABEAU DES MILIEUX NATURELS :

Ce tableau fait référence à des types d'occupation du sol.

TYPE DE MILIEUX NATURELS		Cocher si présent	Commentaires
Milieux ouverts ou semi-ouverts	pelouse		
	pelouse semi-boisée		
	lande		
	garrigue / maquis		
	autre : ronciers et Fourrés caducifoliés sub-méditerranéens	X	Code CB 31.831 & 31.891
Milieux agricoles	Champs de céréales		
	Cultures fourragère		
	Friche herbacée	X	Code CB 87.1
	Friche arbustive	X	Code CB 87.1
	Jardins en friche	X	Code CB 87.1 x 85.3
	Haie d'arbres et d'arbustes	X	Code CB 84.1 x 84.2
Milieux forestiers	forêt de résineux		
	forêt de feuillus		
	forêt mixte		
	plantation		
	autre :		
Milieux rocheux	falaise		
	affleurement rocheux		
	éboulis		
	blocs		
	autre :		
Zones humides	cours d'eau		
	fossé		
	étang		
	mare		
	prairie humide		
	roselière		

Milieux littoraux et marins	tourbière		
	gravière		
	autre : bassin d'agrément comblé	X	Code CB 85.13
	lagunes		
	plages et bancs de sables		
	herbiers		
	falaises et récifs		
	autre :		

TABLEAU DES HABITATS D'INTERET COMMUNAUTAIRE :

Ce tableau concerne les habitats d'intérêt communautaire qui sont mentionnés dans le Formulaire Standard de Données (FSD) qui est le document de référence de chaque site.

NOM ET CODE DES HABITATS LISTES SUR LE FSD	Cochez si le projet a une incidence sur l'habitat	Commentaires
3290 - Rivières intermittentes méditerranéennes du Paspalo-Agrostidion		
4090 - Landes oroméditerranéennes endémiques à genêts épineux		
5210 - Matorrals arborescents à Juniperus spp.		
6110 - Pelouses rupicoles calcaires ou basiphiles de l'Alyso-Sedion albi		
6210 - Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (Festuco-Brometalia) (* sites d'orchidées remarquables)		
6220 - Parcours substeppiques de graminées et annuelles des Thero-Brachypodietea		
6420 - Prairies humides méditerranéennes à grandes herbes du Molinio-Holoschoenion		
7220 - Sources pétrifiantes avec formation de tuf (Cratoneurion)		
8130 - Eboulis ouest-méditerranéens et thermophiles		
8210 - Pentes rocheuses calcaires avec végétation chasmophytique		
8240 - Pavements calcaires		
8310 - Grottes non exploitées par le tourisme		
9180 - Forêts de pentes, éboulis ou ravins du Tilio-Acerion		
92A0 - Forêts-galeries à Salix alba et Populus alba		
9340 - Forêts à Quercus ilex et Quercus rotundifolia		
9380 - Forêts à Ilex aquifolium		
9540 - Pinèdes méditerranéennes de pins mésogéens endémiques		
9580 - Bois méditerranéens à Taxus baccata		

Habitats d'intérêt communautaire de la ZSC FR9301606 «Massif de la Sainte-Baume»

TABLEAU DES ESPECES FAUNE, FLORE D'INTERET COMMUNAUTAIRE :

Ce tableau concerne les espèces d'intérêt communautaire qui sont mentionnées dans le Formulaire Standard de Données (FSD).

Groupe	Espèce	Cocher si le projet a une incidence sur l'espèce ou sur son milieu	Autres informations (préciser éventuellement le nombre d'individus)
Plantes	Sabline de Provence - <i>Arenaria provincialis</i>		
Reptiles	Cistude d'Europe - <i>Emys orbicularis</i>		
Amphibiens	Sonneur à ventre jaune - <i>Bombina variegata</i>		
Poissons	Blageon - <i>Telestes souffia</i>		
	Barbeau méridional - <i>Barbus meridionalis</i>		
Invertébrés	Ecrevisse à pattes blanches - <i>Austropotamobius pallipes</i>		
	Rosalie des Alpes - <i>Rosalia alpina</i>		
	Taupin violacé - <i>Limoniscus violaceus</i>		
	Grand capricorne - <i>Cerambyx cerdo</i>		
	Écaille chinée - <i>Euplagia quadripunctaria</i>		
	Cordulie à corps fin - <i>Oxygastra curtisii</i>		
	Agrion de Mercure - <i>Coenagrion mercuriale</i>		
	Damier de la Succise - <i>Euphydryas aurinia</i>		
	Bombyx Evérie- <i>Eriogaster catax</i>		
	Pique-prune - <i>Osmoderma eremita</i>		
	Lucane cerf-volant - <i>Lucanus cervus</i>		
Mammifères	Petit rhinolophe - <i>Rhinolophus hipposideros</i>		
	Grand rhinolophe - <i>Rhinolophus ferrumequinum</i>		
	Barbastelle d'Europe- <i>Barbastella barbastellus</i>		
	Petit murin - <i>Myotis blythii</i>		
	Minioptère de Schreibers - <i>Miniopterus schreibersii</i>		
	Murin de Capaccini - <i>Myotis capaccinii</i>		
	Murin à oreilles échancrées - <i>Myotis emarginatus</i>		
	Grand murin - <i>Myotis myotis</i>		
	Murin de Bechstein - <i>Myotis bechsteinii</i>		
	Rhinolophe euryale - <i>Rhinolophus euryale</i>		
	Loup gris <i>Canis lupus</i>		

Espèces d'intérêt communautaire de la ZSC FR9301606 «Massif de la Sainte-Baume»

Commentaires sur les incidences potentielles :

Aucune de ces espèces d'intérêt communautaire ne reste fortement potentielle sur la zone de projet. Les plantes-hôtes des insectes ne sont pas recensées sur le secteur d'études. Aucun cours d'eau abritant des poissons, écrevisses ou libellules d'intérêt communautaire susceptible d'être concerné, n'est recensé aux abords du secteur d'études.

Les chiroptères de ce site Natura 2000 ont peu de chance de fréquenter la zone de projet, enclavée en zone urbaine et donc peu favorable. Aucun gîte propice n'y est recensé.

La zone de projet est en totalité enclavée au sein de la zone urbaine de Trets, avec de l'habitat individuel (lotissements) tout autour. Tous les corridors écologiques avec les milieux naturels autour de Trets sont coupés.

Visite sur site :

Une étude écologique sur un cycle annuel a été réalisée sur la zone de projet entre l'automne 2022 et l'automne 2023, complétée par des passages au printemps et début de l'été 2025. Les résultats des prospections sont présentés ci-dessous.

A- Habitats naturels

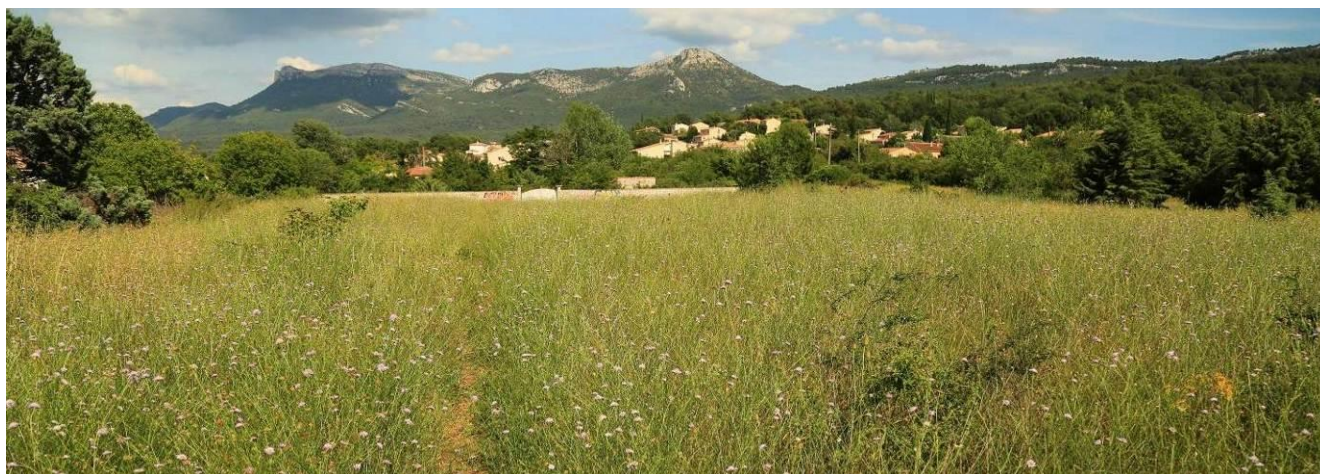
Les habitats naturels de la zone de projet sont présentés dans le tableau ci-dessous.

Habitat naturel	Code CORINE Biotope	Habitat Natura 2000
Friche herbacée, fauchée tous les ans	81.1	Néant
Friches post-agricoles, ancienne vigne (terrains en friche)	87.1	Néant
Anciens jardins en friches (terrains en friche)	87.1 x 85.3	Néant
Zones rudérales (chemins de terre, dépôts de terres)	87.2	Néant
Fourrés de ronces (Ronciers)	31.831	Néant
Fourrés caducifoliés sub-méditerranéens franco-ibériques	31.891	Néant
Haie de cyprès et haies mixtes (Bordure et haies x alignement d'arbres)	84.1 x 84.2	Néant
Secteur humide : ancien bassin d'ornement comblé (Bassin de parc)	85.13	Néant
Zones urbanisées : maisons individuelles de lotissement et routes (villages)	86.2	Néant

Les habitats naturels du secteur d'étude.

Les habitats naturels du secteur d'étude correspondent à des anciennes parcelles agricoles (culture maraîchère ou de plein champ, jardins, vigne), aujourd'hui toutes en friche. Une partie de ces parcelles est débroussaillée tous les ans (risque incendie). Quelques sujets isolés de pins, cyprès sont présents sur le site. Certaines bordures de parcelles sont bordées par des haies arbustives, avec quelques arbres.

Autour de la zone d'étude, la totalité des terrains attenants sont urbanisés et occupés par de l'habitat individuel (lotissements de maison individuelles entourées de jardins) et des voiries.



Friche herbacée sur la partie Nord-ouest du site



Parcelle de vigne en friche



Fourrés de ronces envahissant une partie de l'ancien jardin abandonné au nord-est du site



Haies de feuillus en bordures de parcelles (érable champêtre, aubépine, prunier, amandier, grenadier) et haies de cyprès

Aucun habitat naturel remarquable ou habitat d'intérêt communautaire n'est recensé sur le secteur d'étude.

La figure ci-dessous présente la cartographie des habitats naturels sur la zone d'étude et à ses abords.



B- Flore

Résultats des prospections floristiques :

L'inventaire floristique réalisé sur la zone d'étude a permis d'identifier **115 espèces végétales**. La liste de la végétation recensée est présentée en annexe.

Ces espèces appartiennent au cortège des zones de friches, des zones agricoles et secteurs de jardins. Le couvert végétal du site reste essentiellement herbacé, avec une végétation arbustive localisée essentiellement en périphérie des parcelles.

Toutes les espèces recensées restent très communes et largement représentées à l'échelle locale. Aucune espèce remarquable ou bénéficiant d'un statut d'espèce protégée ou d'espèce menacée (listes rouges) n'a été mise en évidence sur le secteur lors de nos différentes visites.

Aucune espèce végétale remarquable, rare ou protégée, n'a été recensée.

Aucune espèce d'intérêt communautaire n'a été observée sur la zone de projet.

C- Faune :

Insectes :

La population d'insecte recensée sur le site d'étude reste diversifiée et assez abondante, notamment en fin de printemps/début d'été, lorsque que les friches herbacées sont bien développées et fleuries. De nombreuses espèces sont observées et le groupe le plus représenté est celui des **papillons**, avec 31 taxons observés, puis celui des **orthoptères** (criquets, grillons et sauterelles), qui affectionnent particulièrement les zones ouvertes et herbacées du site.

Cette entomofaune reste constituée d'espèces très communes.

Aucune espèce remarquable d'insecte n'a été observée lors des prospections. De même, aucune espèce d'intérêt communautaire (Natura 2000) n'est observée ni ne reste fortement potentielle sur le site.

Aucun insecte d'intérêt communautaire n'a été observé ou ne reste de fortement potentiel sur le secteur d'étude. Les plantes hôtes des insectes d'intérêt communautaire du site " Massif de la Sainte-Baume" ne sont pas observées sur le site.

Herpéthofaune (Amphibiens et reptiles)

Aucun amphibien n'a été recensé sur la zone de projet. Le secteur d'étude ne présente pas d'habitat propices à ce groupe.

Les prospections sur les reptiles ont permis de détecter la présence de 3 espèces à faible enjeu de conservation sur le secteur d'étude : le **lézard des murailles**, la **tarente de Maurétanie** et **l'orvet fragile**. Ces 3 espèces restent protégées au niveau national mais ne sont pas des espèces d'intérêts communautaires. Ces 3 reptiles sont toujours observés à proximité de zones de gîtes propices : mur de clôture, murets de pierres sèches et cabanons en ruine avec des tas de souches et de vieux troncs d'arbres.

Aucun amphibien ou reptile d'intérêt communautaire n'a été observé ou ne reste de fortement potentiel sur le secteur d'étude.

Oiseaux :

Les prospections sur l'avifaune ont permis de recenser 24 espèces communes habituellement observées sur ces milieux de jardins et de friches agricoles.

L'avifaune reste globalement assez peu abondante mais assez diversifiée sur la zone de projet. Le cortège en place est caractéristique des zones de parcs et jardins et des zones urbaines. Les espèces recensées sont présentées dans le tableau ci-après.

La zone de projet constitue essentiellement pour l'avifaune :

- une zone d'alimentation : passereaux qui viennent s'alimenter au sol, petits insectivores dans les haies,
- et une zone de repos, avec des oiseaux de passage qui viennent se percher dans les quelques arbres du site (tourterelle turque, pigeon ramier, choucas des tours, mésanges...)

Espèce	Utilisation de la zone d'étude	Statut Liste Rouge nicheurs	Statuts de protection	Enjeu local de conservation
Guêpier d'Europe <i>Merops apiaster</i>	Contacté en vol uniquement, au-dessus de la commune de Trets - chasse en vol	LC	PN3, BE2, BO2	Modéré
Milan noir <i>Milvus migrans</i>	Recherche alimentaire sur le secteur et aux abords sur parcelles agricole, le long des canaux et haies	LC	PN3, DO1 , BE2, BE3, BO2	Modéré
Bergeronnette grise <i>Motacilla alba</i>	Alimentation sur le site	LC	PN3, BE2	Faible
Buse variable <i>Buteo buteo</i>	Survol	LC	PN3, BO2, BE2	Faible
Chardonneret élégant <i>Carduelis carduelis</i>	Alimentation sur le pourtour, nicheur possible	LC	PN3, BE2, BE3	Faible
Choucas des tours <i>Corvus monedula</i>	Survol, repos ponctuels sur le site	LC	PN3	Faible
Fauvette à tête noire <i>Sylvia atricapilla</i>	Alimentation	LC	PN3, BE2	Faible
Hirondelle rustique <i>Hirundo rustica</i>	Survol - chasse en vol	NT	PN3, BE2	Faible
Martinet noir <i>Apus apus</i>	Survol - chasse en vol	LC	PN3, BE3	Faible
Mésange bleue <i>Cyanistes caeruleus</i>	Alimentation, reproduction possible	LC	PN3, BE2	Faible
Mésange charbonnière <i>Parus major</i>	Alimentation, reproduction possible	LC	PN3, BE2	Faible
Mésange nonette <i>Poecile palustris</i>	Alimentation	LC	PN3, BE2	Faible
Moineau domestique <i>Passer domesticus</i>	Alimentation, nidification probable	LC	PN3	Faible
Pinson des arbres <i>Fringilla coelebs</i>	Survol, alimentation	LC	PN3, BE3	Faible
Rossignol philomèle <i>Luscinia megarhynchos</i>	Alimentation, reproduction éventuelle	LC	PN3, BE2	Faible
Rougegorge familier <i>Erithacus rubecula</i>	Alimentation, nidification probable	LC	PN3, BE2, BO2	Faible
Rouge-queue noir <i>Phoenicurus ochruros</i>	Recherche alimentaire	LC	PN3, BE2	Faible
Troglodyte mignon <i>Troglodytes troglodytes</i>	Alimentation, reproduction possible	LC	PN3, BE2	Faible
Tourterelle turque <i>Streptopelia decaocto</i>	Survol, recherche alimentaire, reproduction dans les pins	LC	BE3	Très faible
Corneille noire <i>Corvus corone</i>	Survol	LC	-	Très faible
Merle noir <i>Turdus merula</i>	Alimentation, reproduction probable	LC		Très faible
Etourneau sansonnet <i>Sturnus vulgaris</i>	Survol, repos, alimentation	LC	-	Très faible
Pie bavarde <i>Pica pica</i>	Recherche alimentaire, repos	LC	-	Très faible
Pigeon ramier <i>Columba palumbus</i>	Alimentation, repos, reproduction probable	LC	-	Très faible

Légende des statuts de protection :

PN : Protection Nationale,

DO : Directive Oiseaux, annexe I – Espèce d'intérêt communautaire

BE2 - BE3: espèce protégée au titre de la convention de Berne relative à la vie sauvage et au milieu naturel de l'Europe, annexe II et III

BO2 : espèce protégée au titre de la convention de Bonn relative aux espèces migratrices

Liste rouge des espèces menacée (France 2016) (oiseaux nicheurs de France métropolitaine - 2016) :

LC : préoccupation mineure, **NT** : quasi menacé, **VU** : vulnérable, **EN** : en danger, **CR** : en danger critique d'extinction

Résultats des prospections ornithologiques

Seul le Milan noir est une espèce d'intérêt communautaire. Le Milan noir a été observé uniquement en survol, traversant le village de Trets au cours de ses transits entre les différents massifs et monts entourant Trets. L'espèce ne fréquentera pas le secteur d'étude, trop fermé et entouré de zones urbanisées. La zone de projet n'est présente aucun intérêt particulier pour cette espèce qui ne dispose pas d'habitat vital sur le secteur.

Un seul oiseau d'intérêt communautaire a été observé en transit au-dessus de la zone de projet, le milan noir. Toutefois cette espèce n'a pas d'habitat vital sur le secteur d'étude et ne fréquentera pas ce secteur.

La carte de l'avifaune recensée sur la zone de projet est présentée en page suivante

Mammifères :

Seul le hérisson a été recensé sur le secteur d'étude. Espèce caractéristique des zones de jardins, ce petit mammifère trouve ici un habitat idéal où il reste peu dérangé.

La situation de la zone de projet, enclavée au sein de la zone urbaine de la ville de Trets et totalement déconnectée des milieux naturels environnants, rend le secteur non propice aux mammifères.

Chiroptères :

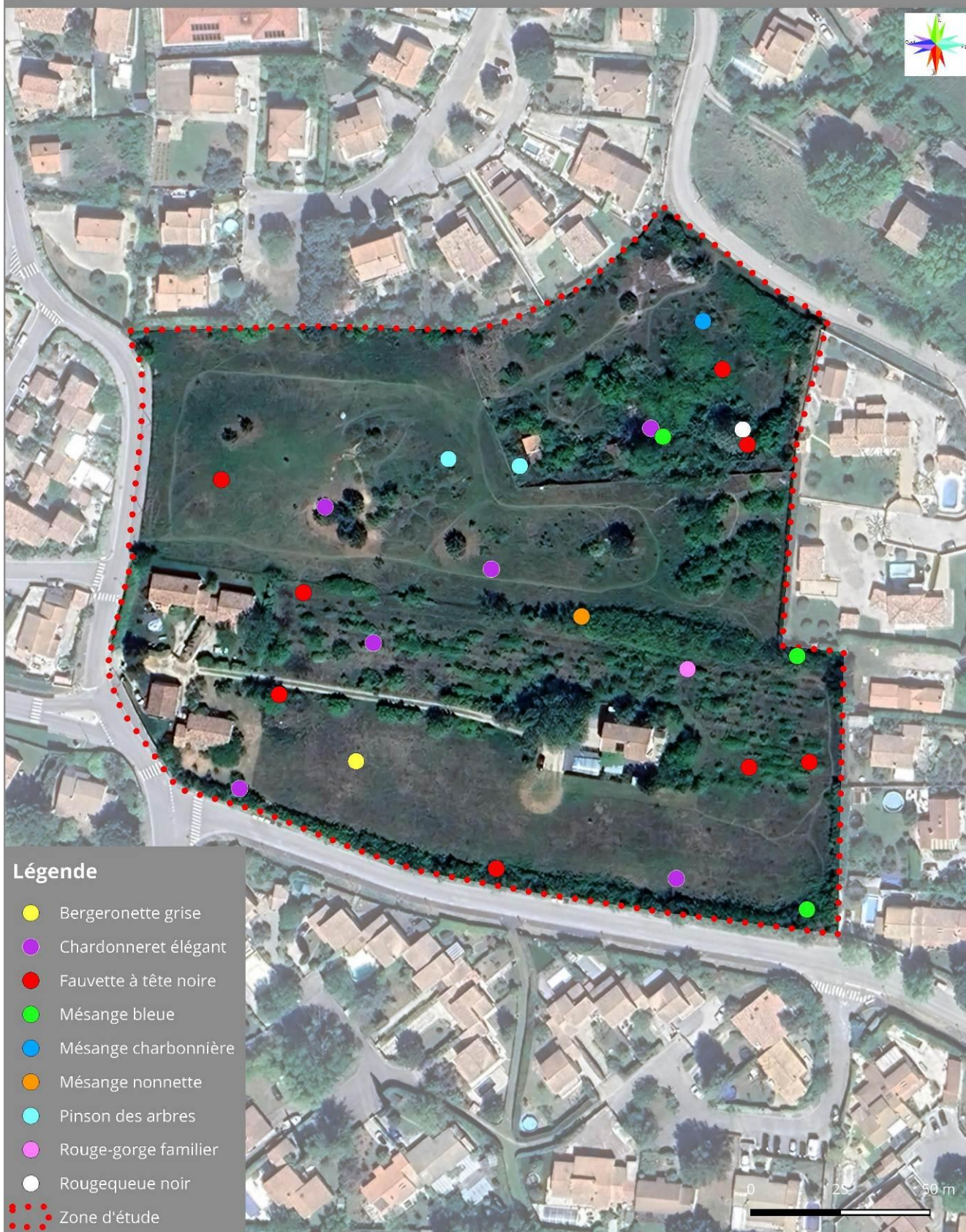
Le secteur d'étude ne présente pas de gîtes favorables aux espèces de chauve-souris ni aux espèces d'intérêt communautaire présentes sur le site Natura 2000 « **Massif de la Sainte Baume** ». Ce sont des espèces qui utilisent des gîtes souterrains (grottes, tunnels), des anfractuosités sur des ouvrages d'art en pierre (minioptère de Schreibers, murins) ou des cavités d'arbres (Barbastelle d'Europe), gîtes tous absents de la zone de projet.

Les prospections sur les chauves-souris ont permis de recenser 8 espèces, toutes protégées mais aucune n'étant une espèce d'intérêt communautaire :

- noctule de Leisler,
- oreillard sp.,
- molosse de Cestoni,
- pipistrelle de Kuhl,
- pipistrelle commune,
- pipistrelle pigmée,
- vespère de Savi
- et sérotine commune.

Le site d'étude reste essentiellement utilisé comme zone de chasse, aucun gîte propice aux chiroptères n'étant recensé sur le secteur.

Aucun mammifère d'intérêt communautaire n'a été recensé ou ne reste fortement potentiel sur le secteur d'étude.





Précisez votre méthode de travail dans le tableau suivant :

Quels sites internet avez-vous consulté ?	INPN / MNHN DREAL PACA SINP
Quels sont les contacts pris ?	Diagnostic écologique réalisé par le BE Morancy Conseil Environnement
Quels documents avez-vous consulté ?	FICHES FSD des sites NATURA 2000 DOCOB des sites NATURA 2000 Fiches ZNIEFF des sites présents aux abords PNA aux abords de la zone d'étude Atlas des zones Humides Trames vertes et bleues du SRCE

Si vous avez réalisé des prospections de terrains, préciser le nombre de passage, les dates des relevés et les protocoles utilisés :

Réalisation d'une étude faune flore et habitats naturels sur 4 saisons :

Compartiments étudiés	Dates des prospections	Conditions météorologiques	Pression de prospection
FLORE / HABITATS NATURELS	28 septembre 2022 13 avril 2023 15 mai 2023 23 avril 2025 26 juin 2025	Beau temps, chaud Beau temps Temps couvert et venteux Temps couvert, frais Beau temps, ensoleillé et chaud	5 passages
ENTOMOLOGIE	29 septembre 2022 13 avril 2023 8 juin 2023 27 juillet 2023 21 mai & 26 juin 2025	Beau temps, chaud Beau temps, ensoleillé Temps chaud et ensoleillé Temps ensoleillé et venté Chaud et ensoleillé	6 passages
BATRACHOLOGIE	28 février 2023 15 mars 2023 23 avril 2025	Temps frais et humide Nuageux et froid Temps couvert, frais	2 passages de jour + 2 soirées
HERPETOLOGIE	29 septembre 2022 15 mai 2023 27 juillet 2023 21 août 2024 25 juin 2025	Beau temps, chaud Temps couvert puis ensoleillé Beau temps, ensoleillé Temps chaud et ensoleillé Temps chaud et ensoleillé	5 passages
ORNITHOLOGIE	29 septembre 2022 28 février 2023 16 mars 2023 8 juin 2023 24 avril 2025 21 mai 2025	Beau temps Beau temps, ensoleillé et chaud Très calme, ensoleillé Temps chaud et ensoleillé Nuageux et frais Temps ensoleillé et venté	6 passages
MAMMIFERES & CHIROPTERES	28 & 29 septembre 2022 16 mars 2023 10 & 11 juillet 2023 23 et 24 avril 2025	Temps chaud et ensoleillé Frais ensoleillé Ensoleillé, venté puis calme le soir Temps couvert	1 jour & 1 nuit 1 passage 1 jour & 1 nuit 1 jour & 1 nuit

Dates des prospections par compartiment biologique

Analyse des incidences du projet

L'analyse des incidences est le croisement entre les caractéristiques du projet et les éléments mis en évidence dans l'état des lieux écologique que vous venez d'établir.

Décrivez qualitativement et quantitativement les incidences potentielles en précisant s'il y a des risques de :

- Destruction ou détérioration d'habitats d'intérêt communautaire (type d'habitat et surface détruite) :

Le projet n'engendrera aucune destruction d'habitat d'intérêt communautaire. La zone de projet reste située à trop grande distance de la ZSC « Massif de la Sainte Baume » (environ 6,2 km au plus proche) pour avoir une influence sur les habitats de ce site. De plus la zone de projet reste séparée de ce dernier par une vaste zone urbaine (ville de Trets) et de nombreuses routes. L'accès au chantier se fera par les voiries de desserte du quartier de l'Ermitage et les routes départementales desservant la commune. Aucune traversée du site Natura 2000 n'est envisagée lors de la phase chantier.

De plus le secteur d'étude reste déconnecté des milieux naturels de ce site Natura 2000. Enclavé au sein de la zone urbaine de Trets, le site d'étude correspond à une « dent creuse » avec des parcelles en friches, encore présentes au sein de parcelles totalement urbanisées autour. De plus, la zone de projet reste déconnectée de tous les sites Natura 2000 situés autour de la commune : tous les corridors écologiques sont coupés (zone urbaine, routes départementales, présence d'une voie de chemin de fer et de l'autoroute A8 au nord, relief montagneux du Mont Olympe au sud, séparant la zone de projet de la ZSC « Massif de la Sainte Baume » et des autres sites Natura 2000 au-delà).

La zone d'influence du projet restera limitée à la parcelle ainsi qu'à ses abords immédiats en phase chantier (bruits, poussières, trafic d'engin) ainsi qu'en phase exploitation (trafic supplémentaire de véhicules dans le quartier). Aucun habitat d'intérêt communautaire n'est susceptible d'être concerné par ces travaux.

- Destruction d'espèces d'intérêt communautaire (nom de l'espèce et nombre d'individus) :

Aucune destruction d'espèces d'intérêt communautaire n'est à attendre avec la réalisation de ce projet, en phase travaux comme en phase d'exploitation.

Aucune espèce d'intérêt communautaire présente sur le site Natura 2000 « Massif de la Sainte Baume » n'a d'habitat sur les parcelles du projet. Leurs habitats (gîte, nidification...) et plantes hôtes ne sont pas représentés sur le secteur d'études.

Le secteur d'étude reste suffisamment éloigné de ce site pour engendrer une quelconque incidence sur ces espèces en phase exploitation. De plus, la zone de projet reste enclavée au sein de la zone urbaine de Trets et déconnectée de tous les corridors écologiques permettant une communication des espèces d'intérêt communautaire avec les milieux naturels environnants.

La réalisation de ce projet n'engendrera de destruction d'espèces d'intérêt communautaire. Aucune incidence supplémentaire n'est à attendre en phase d'exploitation.

- Dérangement des espèces animales d'intérêt communautaire ou perturbation de leur fonctions vitales (reproduction, repos, alimentation...) en précisant le nom de l'espèce et le nombre d'individus :

Le projet reste suffisamment éloigné du site Natura 2000 « Massif de la Sainte Baume » (6,2 km au plus proche) et enclavé en milieu urbain. La zone d'influence de cet aménagement, en phase travaux comme en phase exploitation, sera restreinte aux abords immédiats de la parcelle.

Aucune perturbation ou dérangement des espèces animales d'intérêt communautaire recensées sur ce site Natura 2000 n'est à attendre. Le projet ne sera pas de nature à perturber ces espèces dans leur fonction vitale de reproduction, repos ou d'alimentation. De plus, ces espèces ne fréquentent pas la zone de projet.

- Atteinte au fonctionnement des habitats d'intérêt communautaire (dysfonctionnement hydraulique, fragmentation de milieux...) en précisant les types d'habitats et les surfaces concernés :

Aucune atteinte au fonctionnement des habitats d'intérêts communautaires n'est à attendre avec l'aménagement de ce projet, qui restera circonscrit aux parcelles du projet et consiste à boucher une « dent creuse » au sein de l'urbanisation de la commune.

Ce projet n'engendrera aucune coupure supplémentaire de corridor, aucune fragmentation des milieux ni aucune suppression d'habitat remarquable ou vital pour la faune du site Natura 2000 « Massif de la Sainte Baume ».

Argumentaire des raisons pour lesquelles le projet a ou n'a pas d'incidences sur les habitats et les espèces d'intérêt communautaire :

Le projet s'inscrit au sein de la zone urbaine de Trets et permettra de boucher une « dent creuse » au sein de l'urbanisation de la commune.

Ce projet reste situé à distance du site Natura 2000 le plus proche (à environ 6,2km au de la ZSC « Massif de la Sainte Baume ») et reste déconnecté de ce site Natura 2000, tout comme des milieux naturels présents en périphérie de la ville. Tous les corridors écologiques sont coupés par l'urbanisation entourant la zone de projet.

Aucune incidence n'est à attendre avec l'aménagement de ce programme immobilier sur les habitats et les espèces d'intérêt communautaire de la Zone Spéciale de Conservation (ZSC) « Massif de la Sainte Baume ».

L'aménagement de ce projet restera sans effet sur l'état de conservation de ces milieux et ces espèces d'intérêt communautaire (absence d'altération ou de suppression).

3. CONCLUSION

Le projet est-il susceptible d'avoir une incidence significative sur les habitats ou les espèces d'intérêt communautaire des sites Natura 2000 ?

☒ **NON**

☐ **OUI** dans ce cas, une évaluation d'incidences complète doit être fournie

A Marseille, le 4 mars 2026.

Nom et signature : MORANCY Richard, ingénieur écologue

MORANCY CONSEIL ENVIRONNEMENT

SARL au capital de 200 000 euros

8 rue de Las Trilles - 66200 BANYOIS DELS ASPRES

Tel : 06 17 61 60 10 - RCS Perpignan 499 983 427

SIRET 499 983 427 00026 - APE 7112B

4. ANNEXES

Annexe 1 : liste provisoire de la flore recensée sur la zone de projet

La nomenclature utilisée est conforme au référentiel taxonomique TAXREF v18 (Inventaire National du Patrimoine Naturel, janvier 2025).

Nom scientifique (TAXREF13)	Nom vernaculaire
<i>Acer campestre</i>	Erable champêtre
<i>Acer platanoides</i>	Erable plane, érable blanc
<i>Anchusa italica</i> L., 1753	Buglosse d'Italie
<i>Aegilops geniculata</i> Roth, 1797	Égilope genouillée
<i>Agrimonia eupatoria</i> L., 1753	Aigremoine eupatoire, francormier
<i>Alcea rosea</i> L., 1753	Rose trémière
<i>Allium polyanthum</i> Schult. & Schult. F., 1830	Poireau des vignes
<i>Anacamptis pyramidalis</i> (L.) Rich., 1817	Orchis pyramidal
<i>Anisantha sterilis</i> (L.) Nevski, 1934	Brome stérile
<i>Asparagus acutifolius</i> L., 1753	Asperge sauvage
<i>Avena barbata</i> Pott ex Link, 1799	Avoine barbue
<i>Blackstonia perfoliata</i> (L.) Huds., 1762	Centauree perfoliée
<i>Brachypodium phoenicoides</i> (L.) Roem. & Schult., 1817	Brachypode de Phénicie
<i>Brachypodium sylvaticum</i> (Huds.) P.Beauv., 1812	Brachypode des bois, Brome des bois
<i>Campanula rapunculus</i> L., 1753	Campanule raiponce, Rave sauvage, Bâton de St Jacques
<i>Cedrus atlantica</i> (Manetti ex Endl.) Carrière, 1855	Cèdre de l'atlas
<i>Celtis australis</i> L., 1753	Micocoulier de provence, Falabreguier
<i>Centaurea aspera</i> L., 1753	Centauree rude
<i>Cichorium intybus</i> , L., 1753	Chicorée sauvage, chicorée amère
<i>Cirsium vulgare</i> (Savi) Ten., 1838	Cirse commun
<i>Clematis vitalba</i> L., 1753	Clématite des haies
<i>Convolvulus arvensis</i> L., 1753	Liseron des champs
<i>Cornus sanguinea</i> L., 1753	Cornouiller sanguin, Sanguine
<i>Corylus avellana</i> L., 1753	Noisetier
<i>Crataegus monogyna</i> Jacq., 1775	Aubépine à un style, Épine noire, Bois de mai
<i>Crepis sancta</i> (L.) Bornm., 1913	Crépide de Nîmes
<i>Cupressus sempervirens</i> L., 1753	Cyprès d'Italie, Cyprès de Montpellier
<i>Cydonia oblonga</i> Mill., 1768	Cognassier
<i>Dactylis glomerata</i> L., 1753	Dactyle aggloméré, Pied-de-poule
<i>Daucus carota</i> L., 1753	Carotte sauvage, Daucus carotte
<i>Diplotaxis eruroides</i> (L.) DC., 1821	Diplotaxe fausse-roquette, Roquette blanche
<i>Dipsacus fullonum</i> L., 1753	Cabaret des oiseaux, Cardère à foulon, Cardère sauvage

<i>Dittrichia viscosa</i> (L.) Greuter, 1973	Inule visqueuse
<i>Ecballium elaterium</i> (L.) A.Rich., 1824	Concombre d'âne, Momordique
<i>Echium vulgare</i> L., 1753	Vipérine commune, Vipérine vulgaire
<i>Elytrigia repens</i> (L.) Desv. ex Nevski, 1934	Chiendent commun, Chiendent rampant
<i>Erigeron canadensis</i> L., 1753	Conyze du Canada, vergerette du Canada
<i>Erodium cicutarium</i> (L.) L'Hér., 1789	Érodium à feuilles de ciguë, Bec de grue, Cicutaire
<i>Euphorbia helioscopia</i> L., 1753	Euphorbe réveil matin, Herbe aux verrues
<i>Ficaria verna</i> Huds., 1762	Ficaire à bulbilles
<i>Foeniculum vulgare</i> Mill., 1768	Fenouil commun
<i>Fraxinus angustifolia</i> Vahl, 1804	Frêne à feuilles étroites
<i>Fumaria capreolata</i> L., 1753	Fumeterre grimpante, fumeterre blanche
<i>Galactites tomentosus</i> Moench, 1794	Chardon laiteux
<i>Gallium mollugo</i> L., 1753	Caille-lait Blanc,
<i>Geranium dissectum</i> L., 1755	Géranium découpé, Géranium à feuilles découpées
<i>Geranium molle</i> L., 1753	Géranium à feuilles molles
<i>Geranium robertianum</i> L., 1753	Herbe à Robert
<i>Geranium rotundifolium</i> L., 1753	Géranium à feuilles rondes, Mauvette
<i>Gladiolus italicus</i> Mill., 1768	Glaïeul d'Italie, Glaïeul des moissons
<i>Hedera helix</i> L., 1753	Lierre grimpant, Herbe de saint Jean
<i>Himantoglossum robertianum</i> (Loisel.) P.Delforge, 1999	Orchis géant, Orchis à longues bractées, Barlie
<i>Hordeum murinum</i> L., 1753	Orge sauvage, Orge Queue-de-rat
<i>Hypericum perforatum</i> L., 1753	Millepertuis perforé, Herbe de la St Jean
<i>Iris germanica</i> L., 1753	Iris des jardins, iris d'Allemagne
<i>Isatis tinctoria</i> L., 1753	Pastel des teinturiers, Herbe de Saint Philippe
<i>Jacobaea eructifolia</i> (L.) G.Gaertn., B.Mey. & Scherb., 1801	Jacobée à feuilles de roquette, Sénéçon à feuilles de roquette
<i>Jasminum fruticans</i> L., 1753	Jasmin jaune, jasmin en buisson, jasmin d'été
<i>Lactuca serriola</i> L., 1756	Laitue scariote, Escarole
<i>Lamium purpureum</i> L., 1753	Lamier pourpre
<i>Lathyrus aphaca</i> L., 1753	Gesse aphyllé, gesse sans feuilles, Pois-de- serpent
<i>Laurus nobilis</i> L., 1753	Laurier-sauce
<i>Lepidium draba</i> L., 1753	Passerage drave, Pain-blanc
<i>Ligustrum lucidum</i> W.T.Aiton, 1810	Troène luisant, troène de Chine
<i>Lonicera caprifolium</i> L., 1753	Chèvrefeuille commun, Chèvrefeuille des jardins
<i>Malva sylvestris</i> L., 1753	Mauve sauvage, Mauve sylvestre, Grande mauve
<i>Mentha suaveolens</i> Ehrh., 1792	Menthe à feuilles rondes, menthe odorante
<i>Mercurialis annua</i> L., 1753	Mercuriale annuelle, Vignette
<i>Morus alba</i> L., 1753	Mûrier blanc, mûrier commun

<i>Muscari comosum</i> (L.) Mill., 1768	Muscari à toupet, Muscari chevelu
<i>Muscari neglectum</i> Guss. ex Ten., 1842	Muscari à grappes, Muscari négligé
<i>Olea europaea</i> L., 1753	Olivier d'Europe
<i>Orchis purpurea</i> Huds., 1762	Casque, Grivollée, <i>Orchis</i> casque, <i>Orchis</i> pourpre, <i>Orchis</i> pourpré
<i>Ornithogalum divergens</i> Boreau, 1857	Ornithogale divergent, Ornithogale en ombelle, Dame d'onze heure
<i>Papaver rhoeas</i> L., 1753	Coquelicot
<i>Parthenocissus inserta</i> (A.KERN.) Fritsch, 1922	Vigne vierge
<i>Phragmites australis</i> (Cav.) Trin. ex Steud., 1840	Roseau, Roseau commun, Roseau à balais
<i>Picris</i> sp.	Picride
<i>Pinus pinea</i> L., 1753	Pin parasol, Pin pignon, Pin d'Italie
<i>Plantago lanceolata</i> L., 1753	Plantain lancéolé, Herbe aux cinq coutures
<i>Populus nigra</i> L., 1753	Peuplier commun noir, Peuplier noir
<i>Potentilla reptans</i> L., 1753	Potentille rampante
<i>Poterium sanguisorba</i> L., 1753	Petite pimprenelle, Pimprenelle à fruits réticulés
<i>Prunus cerasus</i> L., 1753	Cerise griotte, Cerisier acide, Griottier, Cerisier vrai, Prunier cerisier
<i>Prunus domestica</i> subsp. <i>insititia</i> (L) Bonnier & Layens, 1894	Prunier sauvage, prunier à greffer
<i>Prunus dulcis</i> (Mill.) D.A. Webb, 1967	Amandier amer
<i>Prunus spinosa</i> L., 1753	Épine noire, Prunellier, Pelossier
<i>Prunus x fruticans</i> , 1826	Prunier, prunellier à gros fruits
<i>Punica granatum</i> L., 1753	Grenadier, pommier de Carthage
<i>Pyracantha coccinea</i> M. Roem., 1847	Buisson ardent
<i>Quercus pubescens</i> Willd., 1805	Chêne pubescent, chêne blanc
<i>Robinia pseudoacacia</i> L., 1753	Robinier faux-acacia, Carouge
<i>Rubus fruticosus</i> L., 1753	Ronce des haies, ronce commune, mûrier sauvage
<i>Rubus ulmifolius</i> Schott, 1818	Ronce à feuilles d'orme
<i>Rumex acetosa</i> L., 1753	Oseille commune, grande oseille
<i>Rumex pulcher</i> L., 1753	Patience élégante, Oseille élégante, Rumex joli, Violon, Patience jolie
<i>Scabiosa atropurpurea</i> var. <i>maritima</i> (L.) Fiori, 1903	Scabieuse maritime
<i>Sedum sediforme</i> (Jacq.) Pau, 1909	Orpin blanc jaunâtre, Orpin de Nice, Sédum de Nice
<i>Silybum marianum</i> (L.) Gaertn., 1791	Chardon marie, Chardon marbré
<i>Silene italica</i> (L.) Pers., 1805	Silène d'Italie
<i>Sonchus tenerrimus</i> L., 1753	Laiteron délicat
<i>Spartium junceum</i> L., 1753	Genêt d'Espagne, Spartier à tiges de jonc
<i>Taraxacum</i> spp.	Pissenlit
<i>Tragopogon porrifolius</i> L., 1753	Salsifis à feuilles de poireau, Salsifis blanc, Salsifis du Midi

<i>Trifolium arvense</i> L., 1753	Trèfle des champs, Pied de lièvre, Trèfle Pied-de-lièvre
<i>Urospermum dalechampii</i> (L.) Scop. ex F.W.Schmidt, 1795	Urosperme de Daléchamps
<i>Veronica cymbalaria</i> Bodard, 1798	Véronique cymbalaire
<i>Veronica persica</i> Poir., 1808	Véronique de Perse
<i>Viburnum tinus</i> L., 1753	Viorne tin, Fatamot
<i>Vicia johannis</i> Tamamsch., 1954	Vesce de Johann
<i>Vicia pannonica</i> Crantz, 1769	Vesce de Hongrie, Vesce de Pannonie
<i>Vicia sativa</i> L., 1753	Vesce commune, vesce cultivée, poisette
<i>Vicia segetalis</i> Thuill., 1799	Vesce des moissons
<i>Vitis vinifera</i> L., 1753	Vigne cultivée
<i>Xanthoria parietina</i> (L.) Th.Fr., 1860	Lichen encroûtant jaune, Parmélie des murailles